



Union Discipline Travail

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS VIVRIERES (PDC2V)

Appel d'Offres International pour Fournitures

(Processus à une Enveloppe)

Pays : République de Côte d'Ivoire

Nom du Projet : Projet de Développement des Chaines de Valeurs Vivrières (PDC2V)

Numéro du Prêt/Crédit : Crédit IDA-69080

Intitulé du Marché : Acquisition, installation et formation à l'utilisation des équipements des laboratoires centraux du LANADA

Numéro STEP: CI-FIRCA-356288-GO-RFB

1. La République de Côte d'Ivoire a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le **Projet de Développement des Chaines de Valeurs Vivrières (PDC2V)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché portant sur **Acquisition, installation et formation à l'utilisation des équipements pour les laboratoires centraux (LCAE : LABORATOIRE CENTRALE D'AGROCHIMIE ET D'ECOTOXICOLOGIE, LCHAI : LABORATOIRE CENTRALE POUR L'HYGIÈNE ALI-MENTAIRE ET AGROINDUSTRIE : LABORATOIRE CENTRALE POUR L'HYGIÈNE ALI-MENTAIRE ET AGROINDUSTRIE, LCV : LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE) du LANADA**

2. Le Fonds **Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** agissant en sa qualité d'agence fiduciaire du **Projet de Développement des Chaines de Valeurs Vivrières (PDC2V)**, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, la livraison l'installation et la formation à l'utilisation **des équipements des laboratoires centraux du LANADA en lot unique.**

*Le marché sera passé sur **prix unitaire**. Le délai de livraison est de **Cinq (5) mois**. Tout délai de livraison supérieur entraînera le rejet de l'offre.*

Le lieu de livraison est : les laboratoires centraux du LANADA (LCAE : LABORATOIRE CENTRALE D'AGROCHIMIE ET D'ECOTOXICOLOGIE, LCHAI : LABORATOIRE CENTRALE POUR L'HYGIÈNE ALI-MENTAIRE ET AGROINDUSTRIE : LABORATOIRE CENTRALE POUR L'HYGIÈNE ALI-MENTAIRE ET AGROINDUSTRIE, LCV : LABORATOIRE CENTRAL VÉTÉRINAIRE)

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Responsable du marché : Madame Kra Yvonne**, spmfirca@firca.ci avec copie à yvonnek@firca.ci et ipoum@firca.ci et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO IVOIRE; 01 BP 3726 Abidjan 01; Tél. (225) 27 22 52 81 81/ Fax (225) 27 22 52 81 87, Adresse électronique : spmfirca@firca.ci avec copie à yvonnek@firca.ci et ipoum@firca.ci de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes T.U, les jours ouvrables

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement⁷ non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera *en espèce*. Le dossier d'appel d'offres sera retiré physiquement et transmis par voie électronique.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le Mardi 27 juin 2023 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous **à 10 heures 30 minutes le Mardi 27 juin .2023**

7. Toutes les offres doivent comprendre *une garantie de l'offre* pour un montant **de quinze millions (15 000 000.) francs CFA** établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA. Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Cette garantie d'offres demeurera valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres soit (120 jours +28 jours= 148 jours).

N.B : La garantie d'offres peut être globale en cas de cotraitance.

8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Nom de l'Agence d'exécution : **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**

Adresse : **Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO IVOIRE ; 01 BP 3726 Abidjan 01 :**

Téléphone : **(225) 27 22 52 81 81**

Télécopie ; **225) 27 22 52 81 87**

Adresse électronique : spmfirca@firca.ci avec copie à yvonnek@firca.ci et ipoum@firca.ci

Adresse Web site : www.firca.ci

9. *Dès la validation de la décision d'attribution du marché, le FIRCA la notifiera aux soumissionnaires retenus, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, dans un journal à grand tirage et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.*

10. *Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbre d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché aux frais du titulaire)*

11. *Le présent appel d'Offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N°2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics et ses textes d'application lors que ceux-ci- ne sont pas contraires aux dispositions de l'accord de financement et au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.*